

Fiche Action

Les observables en dehors des temps de classe



RÉGION ACADÉMIQUE
PAYS DE LA LOIRE

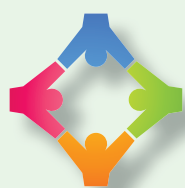
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Titre - Nature	Les observables de la thématique "Égalité Filles-Garçons" dans les écoles et les établissements EN DEHORS DES TEMPS DE CLASSE.
Constat – besoin	Il n'est pas toujours aisé d'appréhender la manière dont l'(in)égalité entre élèves filles et garçons se manifeste. Il peut être nécessaire d'établir un état des lieux qui s'appuie sur des observables.
Problématique traitée	Établir, à partir de marqueurs et d'observables, comment l'(in)égalité entre élèves filles et garçons vit dans l'école ou l'établissement.
Objectifs	Alimenter un état des lieux factuel au sein de l'école ou de l'établissement pour : <ul style="list-style-type: none"> - identifier les besoins permettant de définir une politique éducative et pédagogique ; - dégager des axes prioritaires et mettre en perspective des actions.
Public ciblé	La communauté éducative.
Descriptif – contenu	<p>Il est nécessaire de disposer de marqueurs et d'observables pour réaliser un état des lieux.</p> <p>Observables quantitatifs et situations comparées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - indicateurs (réussite aux évaluations et aux examens, orientation, décrochage, absence, sanctions...); - mixité des équipes enseignantes/vie scolaire/personnels non enseignant ; - les accompagnants de l'élève à l'école, aux réunions ; - mixité au sein des CSP ; - nombre d'inscrits à l'Association Sportive (AS), répartition dans les activités; - la répartition des enseignants au sein des cycles (maternelle-élémentaire) ; - les prises de responsabilité (direction d'école, missions de référent...); - les professeurs principaux par niveaux (6^e femmes, 3^e hommes ?...). <p>Observables qualitatifs et situations comparées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - forme de groupements et répartition selon l'âge ; - répartition dans les lieux de l'établissement (couloirs, hall, salles de permanence, CDI...); - géolocalisation dans les espaces de détente (cour, FSE...) et à l'entrée de l'établissement lors de pauses-cigarettes ; - nature des jeux et activités déployés et affectation des filles et des garçons ; - prises de parole spontanée ; - acceptation de la mixité; - place et statuts des stéréotypes de sexe dans les discussions ; - manifestations spontanées de respect mutuel ; - manifestations spontanées de discriminations ; - nature des relations entretenues; - affectation des attributs (habillement, chaussures (couleurs/type), longueur des cheveux...); - rôles dans le bureau de l'AS (vice-présidence, secrétariat) ; - rôles au sein du Foyer Socio-Educatif ; - binôme des délégués et dynamique de l'élection (prise de paroles, constitution des couples titulaires suppléant) ;

Descriptif – contenu	<ul style="list-style-type: none"> - composition instances (Conseil de Vie Collégienne, Conseil de Vie Lycéenne...); - statuts respectifs sur le site de l'établissement (textes, visuels, sujets traités...); - place de la mixité et des rôles respectifs dans les événements de l'établissement ;(manifestations culturelles, sportives, projets divers...); - prise en compte dans le règlement intérieur ; - place du respect de l'autre dans le discours des adultes ; - relations professeur/élèves et élèves/élèves sont-elles pensées et mises en œuvre pour favoriser et renforcer l'égalité entre toutes et tous ? <p>Observables génériques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - facilité pour aborder le sujet chez les élèves chez les personnels.
Modalité de mise en œuvre	Construction d'outils d'enquête propre à l'établissement : le travail sur la définition et le choix des observables et leur mise en œuvre ont vocation, à chaque fois que cela est possible, à s'inscrire dans les enseignements et la pédagogie de l'égalité déployés par les enseignants. Ils doivent être considérés comme étant en rapport avec l'expérience vécue de l'égalité (l'égalité réelle ?) par les élèves.
Intervenant et/ ou partenaire	Fédération de parents d'élèves ; Partenaires associatifs de l'école ; Collectivités locales partenaires de l'action éducative de l'école.
Points de vigilance	Les personnes en observation, si elles font partie de l'établissement, peuvent manquer d'objectivité ; Les personnels peuvent être en opposition sur la thématique ; Le sujet des observables de l'(in)égalité entre élèves filles et garçons dans l'école ou l'établissement en dehors des temps de classe et de leur usage ne saurait rester le monopole de la communauté éducative, mais nécessite d'être partagée avec les élèves dans le cadre de la pédagogie de l'égalité mise en œuvre (cf "Modalité de mise en œuvre") ; Il peut constituer une ressource riche à exploiter dans le cadre des travaux collaboratifs conduits par la communauté éducative à certaines étapes-clés de la vie de l'école ou de l'établissement (autoévaluation – démarche Qualéduc et travaux liés au projet d'école ou d'établissement...).
Indicateurs de réussite	Quantité et pertinence des informations récoltées comme indicateurs de l'action conduite sur le sujet dans l'établissement ; Inscription du travail sur la définition et le choix des observables et de leur mise en œuvre dans les enseignements et la pédagogie de l'égalité déployés par les enseignants ; Investissement des personnels et des élèves.
Pour aller plus loin	Comparaison avec les statistiques départementales, académiques et/ou nationales ; Mise en commun et mutualisation avec des écoles et établissements partenaires (bassin, réseau éducation prioritaire...) concernant les observables, leur exploitation pédagogique et les effets obtenus pour les élèves.



PROJET ACADÉMIQUE

2018 - 2022

*Des ambitions partagées...
...sur les chemins de la réussite*

RÉUSSITE
INSERTION
SOLIDARITÉ
COOPÉRATION